

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 303

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 25 B

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article car un coefficient géographique existe déjà pour répondre à l'objectif visé par le Sénat.